



Bruxelles, le 24 août 2022

AVIS PARENTS - ELEVES 2022-2023 : n° 01
EXAMENS DE SEPTEMBRE- RECOURS- RENTREE DES CLASSES

Chers parents, cher.e.s élèves,

Nous voici à l'aube d'une nouvelle rentrée des classes, toute l'équipe éducative et moi-même nous réjouissons de vous accueillir à l'ARBA. Cette année notre école lance son plan de pilotage. De nombreux projets pédagogiques et éducatifs sont prévus (Ecologie, citoyen). Les informations vous seront communiquées en temps voulu. Je vous invite à consulter régulièrement le site internet de l'école : acasecondaire.be

Comme prévu les examens de passage se dérouleront selon l'horaire distribué en juin dernier les 29 et 30 août 2022.

Les délibérations se tiendront le mercredi 31 août 2022. Les résultats seront communiqués à 13h30 par mail.

Vous pourrez consulter les copies d'examen de 16 heures à 18 heures ce même jour. Les professeur.e.s se tiendront à la disposition des élèves et des parents.

Attention

**La date limite du dépôt des recours interne est fixée au lundi
5 septembre 2022.**

La procédure est identique à celle du mois de juin (voir avis parents n°19 et site internet onglet avis-parents) :

- obligation de consulter ses épreuves auprès des professeur.e.s,
- remise d'un courrier mentionnant **des faits nouveaux** à la direction en main propre **avant 12 heures**, (contre avis de réception) + formulaire ad hoc à retirer chez Monsieur SCOUFLAIRE,
- les parents doivent introduire le recours si l'élève est mineur, les élèves majeurs doivent effectuer la démarche en leur nom.

La délibération de recours se déroulera le mardi 6 septembre 2022.

La rentrée des classes avec prise en charge par les titulaires aura lieu le jeudi **1 septembre 2022**

- **9h00** : les classes des 3èmes années Transition et qualification (les élèves seront licenciés à 10h40)
- **9h50** : les classes des 4èmes années Transition et qualification (les élèves seront licenciés à 11h)
- **11h**: les classes des 5èmes années Transition et qualification (les élèves seront licenciés à 12h40)

- **11h50** : les classes des 6èmes années (les élèves seront licenciés à 12h40)

Le secrétariat reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie, chers parents, cher.e.s élèves, d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Berriche N.
Directrice.